

European School of Law

Formations

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formations](#) > [Intégrer l'ESL](#)

Comment intégrer l'École européenne de droit ?

Toutes les formations de l'École européenne de droit sont à effectif limité, il faut donc faire acte de candidature pour intégrer l'école. Les procédures d'admission varient en fonction du niveau d'entrée du programme et de la situation du candidat (nationalité, type de diplôme, etc.). Les procédures sont détaillées sur les pages dédiées aux formations.

Après le baccalauréat : doubles-diplômes et licence français et droit étranger



La plupart des candidats sont concernés par la procédure Admission Post Bac. Les candidats seront sélectionnés par le biais de cette procédure, dans un premier temps sur dossier, puis sur entretien. Vous trouverez tous les éléments nécessaires à la candidature (calendrier, conditions) sur le site d'[Admission Post Bac](#) et sur les pages dédiées aux formations.

Les candidats doivent vérifier s'ils sont concernés par cette procédure sur le site d'APB. Si ce n'est pas le cas, ils doivent contacter esl@ut-capitole.fr pour recevoir un dossier de candidature.

Master 1 International and European law et Master 2 International Economic Law

Tous les candidats, quelles que soient leur nationalité et la nature de leur diplôme, doivent télécharger un dossier de candidature et le renvoyer avant le 15 mai 2015.

Dossier de candidature MIEL (M1 International and European law)
Dossier de candidature MINTEC (M2 international Economic Law)

Pour les autres formations, se reporter aux pages dédiées.

Mise à jour le 17 octobre 2017